

CAHIER DES CHARGES DE REPRISE DES DÉCHETS DE PLÂTRE

PRODUITS ADMIS :



Plaque Crème
(Standard)



Plaque Blanche
(Déco. A1)



Plaque Orange
(Locaux très humides)



Plaque Jaune
(Très haute dureté)



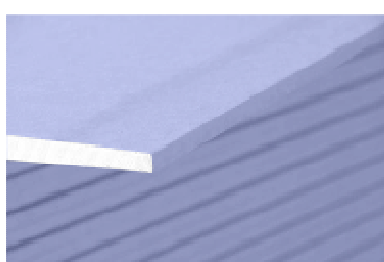
Plaque Verte Anis
(Absorption des COV)



Plaque Verte
(Locaux humides)



Plaque Rose
(Feu)



Plaque Bleue
(Acoustique)



Cloison alvéolaire



Carreaux blanc, rose, vert, bleu
(Standard, feu, locaux humides, acoustique)



Plâtre en poudre admis sous réserves

Merci de nous consulter

PRODUITS À BASE DE PLÂTRE NON ADMIS : (liste non exhaustive)



Complexes de doublage
(Plaque de plâtre & PSE blanc ou gris)



Complexe isolant
(Plaques & laine de roche)



Décoration vinyle
(Plaque de plâtre avec revêtement étirable en vinyle)



Revêtements fibre de verre
(Plaque de plâtre avec revêtement en fibre de verre créant un relief)



Pare-vapeur
(Plaque de plâtre avec revêtement « aluminium » pare vapeur)

TOUT AUTRE DECHET SERA REFUSÉ